

### *Initiatives ministérielles*

limiter la croissance des paiements en vertu du RAPC est fondée en partie sur le fait que les provinces visées sont considérées comme les plus riches du Canada. C'est vraiment surprenant que le gouvernement ne tienne pas compte du fait qu'environ 50 p. 100 des familles pauvres du pays et 54 p. 100 de tous les assistés sociaux au Canada habitent ces provinces.

Une autre raison avancée par les conservateurs pour justifier cette décision, c'est qu'il faut réduire les dépenses fédérales et réduire le déficit. Je tiens à dire clairement que le Parti libéral trouve cette logique totalement inacceptable. Nous ne pouvons pas appuyer la décision du gouvernement de faire porter par les pauvres de notre pays le fardeau de la dette fédérale.

Je crois que le gouvernement abandonne ses responsabilités à l'égard des pauvres et des défavorisés de la société canadienne. Il est allé jusqu'à choisir ces gens selon la province qu'ils habitent. Le gouvernement semble croire que, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, les pauvres ont la vie plus facile qu'ailleurs. Où qu'on vive, être pauvre ou assisté social, c'est toujours aussi dur.

Les Canadiens ont été témoins de l'attaque à laquelle le gouvernement s'est livré contre l'assurance-chômage. Il a mis fin à ses contributions au régime, imposé des cotisations plus lourdes aux employés et aux employeurs, réduit les prestations et exigé un nombre de semaines de travail plus élevé avant de consentir à les verser.

Les Canadiens ont également vu le gouvernement imposer des coupes dans les services de santé et d'enseignement supérieur. Et voici maintenant que le gouvernement se détourne des démunis.

Rien ne pointe à l'horizon qui permette de croire que le gouvernement fera quoi que ce soit pour régler les problèmes sociaux et économiques qui nous tourmentent.

Une fois de plus, ce seront les plus pauvres, ceux qui ont le plus besoin d'aide qui souffriront le plus de ce maintien du plafonnement du RAPC.

Selon les chiffres du gouvernement, au cours des cinq ans de plafonnement à 5 p. 100, les trois provinces visées perdront plus de 2,1 milliards en transferts fédéraux. Il est difficile de voir comment ce manque à gagner sera comblé par les administrations provinciales et municipales d'Ontario, d'Alberta et de Colombie-Britannique. Les services sociaux et les programmes d'aide sociale en subiront certainement les contrecoups. En fait, certains seront supprimés.

Dans la circonscription que je représente, celle de Stormont—Dundas, le centre d'aide aux enfants victimes de violence de Cornwall a dû fermer ses portes en septembre dernier, en partie parce que le gouvernement provincial ne pouvait le financer suffisamment. Les services sociaux et d'aide sociale de la ville de Cornwall sont aussi lourdement sollicités. Actuellement, la ville s'occupe de 2 027 dossiers d'assistés sociaux. Au 31 janvier, ces dossiers touchaient directement 3 537 personnes. Le taux de chômage à Cornwall atteint près de 20 p. 100. Il s'ensuit de graves répercussions sur le nombre d'assistés sociaux.

Par ailleurs, j'ai reçu récemment une lettre du révérend Allen Tysick, directeur du *Matilda Resource Centre*, dans le comté de Dundas. Ce centre est l'un des rares organismes qui vient en aide aux nécessiteux dans le secteur rural de la circonscription que je représente. Dans sa lettre, le révérend explique que le gouvernement actuel porte atteinte à l'essence même de la Confédération, parce qu'il peut, à sa guise, bouleverser la culture canadienne ainsi que des traditions et des mesures sociales établies de longue date.

Il ajoute: «Au nom des démunis de la circonscription que vous représentez, je vous demande de dénoncer haut et fort le plafond injuste et totalement inacceptable que le gouvernement fédéral a décidé d'imposer au Régime d'assistance publique du Canada.»

En conclusion, les objectifs du projet de loi C-32 nous prouvent, encore une fois, que le gouvernement a perdu contact avec la population canadienne. Avec ce projet de loi, le gouvernement montre aux Canadiens, et tout particulièrement aux démunis, jusqu'où il est prêt à aller pour réaliser ses objectifs.

Les Canadiens n'oublieront pas qu'il a ainsi sabré les services d'aide sociale de trois provinces canadiennes, de manière impitoyable et inacceptable.

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, dans le cadre du débat sur cette mesure draconienne, je veux soulever certains points au sujet des graves conséquences du projet de loi dans ma propre circonscription de Kingston et les Îles, où les politiques économiques désastreuses du gouvernement ont provoqué un bouleversement économique.

Les données que j'ai en main et que je veux présenter à la Chambre sur le climat économique de Kingston reflètent aussi la situation qui règne un peu partout en Ontario et témoignent de toute évidence de la nécessité d'accorder une aide plutôt que de prendre des mesures telles que le projet de loi qu'on nous demande d'adopter aujourd'hui.